

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 septembre 2022

Sous la présidence de Monsieur SCHNEIDER Dominique, Maire de Merkwiller-Pechelbronn

Présents : 10

Procurations : 2

Votants : 12

JOB D'ETE

- **CREATION** d'un poste d'agent saisonnier du 15 au 30 septembre 2022,

EMPLOI NON TITULAIRE – SECRETAIRE DE MAIRIE/AGENT POSTAL

- **CREATION** d'un poste d'adjoint administratif territorial non titulaire à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 12 H 00 à compter du 1^{er} octobre 2022.
- **AUGMENTATION** du coefficient horaire du poste de rédacteur non titulaire à temps non complet créé par délibération du conseil municipal en date du 22 juin 2022 de 28 H 00 à 30 H 00 à compter du 1^{er} octobre 2022.

CONVENTION TRIPARTITE – COMMUNAUTE DE COMMUNES SAUER-PECHELBRONN – ASSOCIATION DU MUSEE DU PETROLE - COMMUNES

- **VALIDATION** de la convention pluriannuelle d'objectifs avec l'association des amis du musée du pétrole de Pechelbronn soumis par la Communauté de communes Sauer-Pechelbronn sous réserve des modifications demandées par le Maire lors de son entretien avec Mme DUDT, vice-présidente de la Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn en charge du dossier,

REALISATION D'UN SCHEMA DIRECTEUR COMMUN DES INFRASTRUCTURES DE RECHARGE DE VEHICULES ELECTRIQUES – SDIRVE – A L'ECHELLE DE L'ALSACE DU NORD : MISSION CONFIEE AU PETR DE L'ALSACE DU NORD

- **VALIDATION** du principe de réaliser un schéma directeur commun des infrastructures de recharge pour véhicules électriques (SDIRVE) à l'échelle territoriale du PETR de l'Alsace du Nord pour assurer un maillage cohérent et coordonné du territoire, adapté aux besoins de mobilité du bassin de vie. La réalisation de ce schéma est confiée au PETR de l'Alsace du Nord

COMMUNICATION DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES POUVOIRS DELEGUES

MARCHES

- Remplacement des cadrans des horloges de l'école
- Mise en place d'un garde-corps à l'église protestante
- Installation d'une caméra de surveillance aux abords de la Mairie

ASSURANCES - SINISTRES

- Sinistre du 6 juillet 2022 : lampadaire devant l'atelier municipal endommagé par un bus KEOLIS – pris en charge par l'assureur (CIADE)

DONS

- Dans le cadre du jumelage de la commune de Merkwiller-Pechelbronn avec la ville de Taunusstein (Allemagne) le Fonds citoyen Franco-Allemand a accordé à la commune de Merkwiller-Pechelbronn un don.

DROIT DE PREEMPTION

- Terrains – Section 15 – parcelles 2/33 (48,74 ares) et 34 (99,56 ares) - Roettelsberg
- Terrain – section 6 – parcelle 6/107 (0,76 ares)
- Immeuble 12 route de Soultz
- Terrain – Section 13 – parcelle 104 (19,15 ares) - Hoelschloch

ACTIONS EN JUSTICE

- Recours en défense devant le TA de Strasbourg. La Commune sera représentée par un Cabinet d'avocats. Les frais seront pris en charge la protection juridique de la Commune.

DIVERS

CONSTRUCTION DU GYMNASSE

Le permis n'est, à ce jour, pas encore accordé. Des modifications esthétiques ont été demandées par l'ABF.

COLLECTE DE DECHETS ALIMENTAIRES

Au vu des nombreux prérequis nécessaires au bon fonctionnement de la collecte de ces déchets (accessibilité aux usagers, accessibilité pour la collecte, aménagement autour des bacs) aucun emplacement recueillant l'ensemble de ces préconisations n'a pu être trouvé dans la Commune.

STOCKAGE PISTE DE DANSE

Le bâtiment abritant actuellement le stockage de la piste de danse et autre matériels (propriétés du Comité des Fêtes) est en vente suite au décès du propriétaire. Il faut donc trouver une autre solution de stockage.